



Programme de soutien financier offert par la CREVAJ aux étudiant(e)s de doctorat en administration publique

La *Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables* (www.crevaj.ca) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) offre un programme de soutien financier aux étudiant(e)s admis(es) et inscrit(e)s à temps complet dans le programme de doctorat en administration publique de l'ENAP à compter de l'automne 2019 en complémentarité des [bourses offertes par l'ENAP](#).

Les intérêts de recherche de la CREVAJ

Les activités de la **CREVAJ** visent l'acquisition de connaissances nouvelles quant à la mise en œuvre de l'action publique et de ses effets afin de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien dans le secteur de la jeunesse. La programmation scientifique concerne des projets qui visent la compréhension des enjeux des jeunes dits en difficulté, l'évaluation des pratiques qui les concernent et le développement de nouvelles interventions dans une perspective partenariale, notamment autour des trajectoires qui marquent les transitions à la vie adulte. Les projets actuels de la **CREVAJ** concernent notamment le devenir des jeunes placés, les jeunes de la diversité, l'itinérance des jeunes, les actions intersectorielles en santé mentale jeunesse, la scolarisation des jeunes en difficulté ou encore la santé et le bien-être des jeunes et l'évaluation économique des interventions sociales (<http://crevaj.ca/programmes/>).

Le programme financier proposé par la CREVAJ

Le soutien financier offert par la Chaire se décline sous forme de contrats d'assistantat de recherche pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ par an¹ et d'un complément de bourse de 10 000\$ pour la quatrième année de doctorat (trimestres universitaires 10 à 12). Combiné au programme de [bourses de l'ENAP](#) prévu à l'admission des candidat(e)s au doctorat, le soutien financier pourrait atteindre 40 000\$ par an au doctorant sur quatre ans.

Le la candidate

L'étudiant(e) devra avoir un intérêt marqué pour l'apprentissage et l'application des méthodes quantitatives dans un contexte de recherche académique en sciences sociales. Cet apprentissage pourra être effectué dans le cadre de cours de méthodes quantitatives offerts à l'ENAP ou dans d'autres universités reconnues, de même que par l'accompagnement des professionnels spécialisés de la **CREVAJ**. Avoir déjà une expérience en méthodes quantitatives et avec les logiciels permettant ces analyses (par exemple R ou Stata) serait un atout. L'étudiant(e) devra être à même de comprendre les résultats d'analyses quantitatives afin de rendre compte de résultats de recherche de manière exacte et succincte et sera aussi appelé(e) à participer au traitement et à l'analyse des données produites par la **CREVAJ**.

***** À noter que si certaines offres de bourses spécifiques concernent des étudiant(e)s ayant un intérêt et des compétences en analyse quantitative, elles s'adressent également aux candidat(e)s proposant toutes autres approches méthodologiques et épistémologiques. *****

Critères d'admissibilité

1. Répondre aux critères d'admissibilité au programme de doctorat et de bourse de l'ENAP, et être sans bourse d'un organisme subventionnaire externe.
2. Réaliser un projet de recherche à terme sous la direction ou la codirection du titulaire de la Chaire (Martin Goyette) sur un thème associé à la programmation de la Chaire.
3. S'engager à participer aux activités scientifiques de la Chaire séminaires, conférences, ateliers, etc.).
4. S'engager à appliquer et à faire la preuve de la soumission d'une ou de demandes de bourse à un organisme subventionnaire externe à chaque année de l'éligibilité de son doctorat.

Documents à présenter :

1. Une lettre de motivation indiquant votre cheminement académique, vos perspectives futures de carrière et comment vos préoccupations de recherche sont reliées aux thématiques de la Chaire;
2. Un résumé de votre projet de recherche (maximum deux pages : problématique, hypothèses et objectifs de

¹ Voir Annexe 1 pour le taux horaire des assistants de recherche de l'ENAP.

recherche; méthodes et analyses; faisabilité; contribution à l'avancement des connaissances; bibliographie succincte);

3. Un curriculum vitae incluant : études et diplômes obtenus, bourses, prix et distinctions obtenus, publications, communications et expérience de recherche;
4. Vos relevés de notes officiels de vos études universitaires ;
5. Deux lettres d'appréciation envoyées par leurs auteurs dont l'une de votre directeur(trice) de recherche, si applicable (ex : directeur(trice) de mémoire).

Critères de sélection :

Les bourses financements seront accordées au mérite selon le dossier présenté. La priorité sera donnée aux projets liés à la programmation scientifique de la Chaire. Dans son appréciation, le comité de sélection utilise les mêmes critères que le programme de bourses de l'ENAP, lesquels concernent sommairement:

- excellence du dossier académique;
- originalité et intérêt scientifique du projet;
- rendement académique;
- la pertinence du projet pour la recherche sur les thématiques associées à la programmation de la Chaire.

La **CREVAJ** s'engage à octroyer le financement seulement si les candidatures répondent aux normes d'excellence de ce concours.

Modalités d'envoi des candidatures :

Faire parvenir votre demande par la poste en spécifiant Concours de bourses pour le doctorat à :
Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

École nationale de l'administration publique (ENAP), 5^e étage

4750, rue Henri-Julien

Montréal (Québec) H2T 3E5

Courriel : info.crevaj@enap.ca Téléphone : (514) 849-3989, poste 3675

Date limite pour soumettre une demande d'admission à l'ENAP: au plus tard, le 1er mars 2019, avant 16 h.

<http://www.enap.ca/enap/253/Contactez-nous.enap>

Date limite pour soumettre un dossier à la CREVAJ: au plus tard, le 1er mai 2019, avant 16 h.

<http://crevaj.ca/contact/>



Annexe 1 :

Catégorie Niveau	Catégorie 1 (étudiant au 1 ^{er} cycle)	Catégorie 2 Niveau 1 (étudiant au 2 ^e cycle, moins de 24 crédits complétés)	Catégorie 2 Niveau 2 (étudiant au 2 ^e cycle, 24 crédits et plus complétés)	Catégorie 3 Niveau 1 (étudiant au 3 ^e cycle, avant la réussite de l'examen synthèse)	Catégorie 3 Niveau 2 (étudiant au 3 ^e cycle, examen synthèse réussi)
Salaire (incluant les fériés (3,6%) et les vacances (4%))	15,22 \$/heure	20,58 \$/heure		21,82 \$/heure	24,94 \$/heure